



Le Sondage sur les compétences numériques, de CanaDon, révèle que les organismes de bienfaisance ont un accès très limité à la technologie et aux compétences numériques

Le rapport presse le gouvernement d'agir de façon urgente et de financer le renforcement des capacités

TORONTO – 19 MAI 2021 – [CanaDon](#), la plus importante plateforme au pays pour faire des dons et des collectes de fonds en ligne, a publié les résultats du tout premier Sondage sur les compétences numériques dans le secteur caritatif canadien. Ce sondage, qui fournit des données de base cruciales sur la santé numérique du secteur caritatif canadien, a été conçu pour comprendre l'utilisation actuelle de la technologie et pour évaluer les obstacles potentiels à l'adoption de la technologie numérique et à l'amélioration des compétences numériques. Plus de 1400 organismes de bienfaisance canadiens ont répondu au sondage, du 2 au 14 février 2021. Les principales constatations du sondage confirment que les organismes de bienfaisance sont à la traîne en matière d'adoption du numérique et d'investissement dans la technologie numérique, particulièrement en ce qui a trait aux petits organismes de bienfaisance. Le rapport presse les gouvernements et les mécènes de mieux comprendre les besoins opérationnels des organismes de bienfaisance — il s'agit d'une étape essentielle pour assurer la survie du secteur. Le rapport présentant les résultats du Sondage sur les compétences numériques peut être téléchargé [ici](#).

Principaux résultats :

- Un organisme de bienfaisance sur trois estime qu'il lui sera bientôt plus difficile de poursuivre son travail s'il n'améliore pas ses capacités numériques.
- Il existe un important déficit de compétences, alors que la majorité des organismes de bienfaisance qualifient leur niveau de compétences numériques d'« assez bien » ou de « faible ».
- Les petits organismes de bienfaisance sont plus susceptibles de souffrir d'un déficit de compétences numériques : 58 % des organismes de bienfaisance dont le revenu annuel est inférieur à 100 000 \$ (soit 50 % de tous les organismes de bienfaisance) ne planifient pas l'intégration du numérique à leurs activités quotidiennes; ce pourcentage est plus du double de ce que l'on retrouve chez les plus grands organismes de bienfaisance.
- La majorité des organismes de bienfaisance croient qu'il est important d'adopter le numérique, mais plus des deux tiers indiquent que l'adoption de la technologie numérique est une priorité moins élevée.

« Ce rapport révèle les tiraillements quotidiens de la plupart des organismes de bienfaisance canadiens relativement à la capacité de prioriser l'adoption des compétences numériques », affirme Marina Glogovac, présidente-directrice générale de CanaDon. « Il y a une volonté d'étendre l'adoption des technologies numériques, surtout chez les plus petits organismes. Toutefois, sans le soutien matériel du gouvernement et des mécènes afin que les organismes de bienfaisance investissent dans le développement d'un plan stratégique numérique et acquièrent la technologie et les compétences essentielles, la survie de beaucoup d'organismes de bienfaisance est menacée. »

Les organismes de bienfaisance sont confrontés à un déficit de compétences numériques

Le rapport montre qu'il y a des obstacles importants à l'adoption du numérique dans le secteur caritatif canadien. Plus de 55 % des répondants disent ne pas disposer d'un financement suffisant ou ne pas avoir les compétences, l'expertise et les connaissances nécessaires pour utiliser davantage les outils numériques. En réponse aux questions portant sur l'expérience d'utilisation de logiciels et d'outils numériques, la majorité des organismes de bienfaisance ont indiqué qu'ils utilisent seulement les logiciels pour les activités de bureau et pour les rapports financiers. Un moins grand nombre d'organismes de bienfaisance utilisent des logiciels et des outils numériques pour des applications comme les sites Web, le marketing par courriel, l'accessibilité numérique et la gestion de projet – des applications qui sont plus susceptibles de soutenir la collecte de fonds et le renforcement des capacités. La plupart



des organismes de bienfaisance jugent que leurs compétences numériques sont assez bonnes ou faibles, ce qui met en évidence un important déficit de compétences. Plus de 40 % des répondants ont reconnu avoir besoin d'aide pour comprendre les avantages des logiciels et des outils numériques.

« Compte tenu des exigences de leurs activités quotidiennes, l'adoption du numérique est sans cesse reportée par les organismes de bienfaisance. Bien qu'ils comprennent le rôle important des outils numériques pour attirer des sympathisants et engager les donateurs, beaucoup de ces organismes estiment que les obstacles à l'adoption du numérique sont insurmontables, affirme Marina Glogovac. Nous croyons que, pour que les organismes de bienfaisance demeurent pertinents et profitent des avantages que peut leur offrir la transformation numérique, ils doivent voir clairement la voie à suivre, grâce à des investissements accrus de la part du gouvernement et des mécènes. »

Une action gouvernementale urgente est nécessaire

Le rapport presse le gouvernement d'agir afin de défendre et de renforcer le secteur caritatif. Il souligne qu'il n'y a pas actuellement d'agence gouvernementale chargée de défendre, de renforcer ou d'accroître l'impact des organismes de bienfaisance. En revanche, le gouvernement fédéral a un ministre responsable des petites entreprises, et la Banque de développement du Canada, une société d'État, soutient les entreprises canadiennes par le biais de financements, de services consultatifs et de capitaux.

« Les organismes de bienfaisance ont désespérément besoin du même soutien que celui qui est fourni aux entreprises canadiennes, dit Marina Glogovac. Sans une action gouvernementale immédiate et concertée, beaucoup d'organismes de bienfaisance ne pourront combler leur déficit de compétences, de financement et de personnel, afin de s'adapter à l'évolution de notre monde numérique. »

###